



Salle de restaurant au Malzieu

© Jean-François Salles

Maisons de retraite

La qualité au service des familles

Répondre aux attentes des familles et accompagner au mieux la population vieillissante, tel est l'objectif que le Conseil général s'est donné en se lançant dans un important programme de rénovation pour les maisons de retraite réparties sur le territoire lozérien.

Réfléchissant à de nouvelles façons d'accompagner les problèmes du vieillissement, le Conseil général soutient les dispositifs de maintien à domicile. « Il s'est également engagé dès 2001 dans un programme conséquent de rénovation des maisons de retraite », commente Valérie Kremiski-Frey, directrice de la solidarité départementale au Conseil général.

Sur un territoire rural comme la Lozère, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) répondent aux besoins de la population en terme d'accueil médicalisé mais pallient aussi la solitude et l'isolement. Les

“ Le Conseil général soutient la rénovation des maisons de retraite ”

élus lozériens ont à cœur de conserver des services de proximité et tous les bassins de vie bénéficient désormais

■ EN CHIFFRES

50 € par jour : tarif moyen pour l'hébergement à la charge du résident au 1^{er} janvier 2011

8,6 millions d'euros : montant versé en 2010 par le Conseil général au titre de la dépendance (APA)

22,2 millions d'euros : montant des subventions du Conseil général depuis 2001 pour les travaux de rénovation dans 27 établissements

POINT DE VUE

d'équipements de qualité tant en matière de locaux que de prise en charge et de formation du personnel.

Des prix de journée compétitifs

« Le Conseil général soutient, au travers de ses subventions d'investissement, la rénovation des maisons de retraite, notamment sur la nécessaire mise aux normes des structures, ce qui a un impact sur la qualité de vie des résidents, mais aussi sur les conditions de travail du personnel », commente Joëlle Broudic, responsable du service autonomie, et de poursuivre : « La majorité des chambres sont simples mais il y a possibilité également pour les personnes qui le

Salle de restaurant à La Canourgue



© Jean-François Salles

« Vivre sereinement le vieillissement de nos parents »

Martine Arnal, Carlos et Renée Lopez ont chacun leur maman hébergée à la résidence de la Colagne. « Suite à une attaque cérébrale qui a laissé papa fortement handicapé, mes parents ont été accueillis en 1999 », précise Renée Lopez. « Alors qu'ils vivaient en région parisienne, les prix étaient trop élevés pour qu'ils puissent entrer tous les deux en établissement. Les tarifs pratiqués en Lozère nous ont permis de ne pas les séparer. Maman a repris goût à la vie. »

Alors que de nombreuses animations sont proposées au quotidien, les

familles sont invitées à être parties prenantes de la vie de l'établissement. « Chaque année, on nous invite à participer au repas de Noël. Nos visites sont admises à tout moment », apprécie Martine Arnal, toute heureuse de pouvoir répondre présente aux appels de sa mère.

Parce qu'à la Colagne, les résidents sont vraiment chez eux, le personnel les accompagne dans les difficultés quotidiennes jusqu'aux derniers instants de vie. « Cette écoute, cette ambiance familiale, nous permettent de vivre sereinement le vieillissement de nos parents. »

Partie de belote au Massegros



© Jean-François Salles

« L'aide à l'investissement du Conseil général pour les maisons de retraite est fondamentale pour les établissements »

souhaitent d'être hébergées en chambre double. » L'hébergement, qui inclut aussi la restauration, incombe aux familles qui peuvent bénéficier d'aides permettant d'atténuer le prix de la journée.

Pour le docteur Jean-Paul Bonhomme, Président de la Commission de l'Action Sociale et de la Solidarité, « l'aide à l'investissement du Conseil général pour les maisons de retraite est fondamentale pour les établissements. Sans cette aide, ils ne pourraient pas se rénover et le prix de journée serait trop élevé pour beaucoup de personnes âgées. Ce programme d'aides est essentiel et

Claude-Emmanuelle Lasne et Jean-Paul Robert, directeurs de la maison Saint-Martin à La Canourgue et de la résidence de la Colagne à Marvejols

Claude-Emmanuelle Lasne et Jean-Paul Robert sont unanimes. « Le Conseil général apporte un soutien efficace à nos établissements car le contexte lozérien nous permet de travailler dans une grande proximité. »

Les deux établissements ont bénéficié de la politique du Conseil général en

matière d'investissement, avec bientôt un bâtiment neuf à La Canourgue pour la maison Saint-Martin et la rénovation de l'ensemble des bâtiments depuis 2003 pour la résidence de la Colagne. « Cette aide, qui s'élève à 40 % des dépenses, constitue le nerf de la guerre », estime Claude-Emmanuelle Lasne.

Claude-Emmanuelle Lasne
et Jean-Paul Robert



© Jean-François Salles



© Jean-François Salles

POINT DE VUE



© Jean-François Salles

quasiment unique en France, car outre le fait d'améliorer les conditions de vie des résidents, il permet d'avoir un coût d'hébergement moins élevé. L'économie générée peut être évaluée, en moyenne, à 225 € par mois pour les résidents ».

La prise en charge de la dépendance représente un engagement financier conséquent et les besoins du territoire sont couverts. La Lozère, avec 29 maisons de retraite et 1 648 places d'hébergement, se situe en bonne position par rapport aux ratios régionaux et nationaux.

Des établissements à taille humaine et ouverts sur l'extérieur

Ce sont de petites unités de vie équipées selon les goûts et les habitudes des résidents. Des espaces de vie accueillants, où règne une ambiance chaleureuse du fait de la mise à disposition de locaux privés destinés aux rencontres familiales. Lieux de vie et d'échanges, ces

« Des espaces de vie accueillants, où règne une ambiance chaleureuse »

établissements font écho aux valeurs de solidarité, de responsabilité, de partage et de respect de la dignité portées par le Conseil général.

Les équipes sont engagées aux côtés des résidents et de leurs familles. Chacun fait le souhait de partager leur quotidien et de mettre en œuvre ses compétences humaines et professionnelles à leur service.

« L'effort est fait également en terme d'animations pour les résidents, précise Valérie Kremski-Frey, avec des interventions culturelles de l'Adda-Scènes croisées, des ateliers de gymnastique adaptée et de stimulation... Toutes ces animations revêtent un caractère incontournable pour la vie en établissement. » Souvent, l'implantation au cœur des

Atelier Art thérapeutique - Le Réjal



© Jean-François Salles



© Jean-François Salles



La maison de retraite au Massegros

bourgs favorise les liens avec l'environnement social. Les équipes tissent des liens forts avec les associations locales, les écoles, les crèches ou encore les bibliothèques pour favoriser les échanges intergénérationnels.

À La Canourgue par exemple, dans un environnement de charme, la maison Saint-Martin a su s'intégrer à la vie de la cité. Elle accueille, pendant les vacances, les enfants du centre aéré dans son restaurant. Une restauration qui tient compte de l'équilibre alimentaire, de la variété des saveurs et du respect des régimes de chacun.

Enfin, l'architecture fonctionnelle des bâtiments répond aux normes et garantit la sécurité des résidents. Afin de concevoir une politique gérontologique de proximité, des orientations sont

données en ce sens aux architectes lors de la construction de nouvelles structures. L'accent est mis sur la variété des couleurs de peinture et la luminosité des lieux de vie. Il s'agit de privilégier des agencements plus conviviaux avec des tisaneries, des espaces réservés aux animations, à la lecture... Le tout pour améliorer au quotidien les conditions d'accueil des personnes âgées en établissement. ■

« INFOS PRATIQUES

Toute personne souhaitant faire entrer l'un de ses proches dans un établissement lozérien peut contacter directement ce dernier. L'examen du dossier médical permet d'apprécier si l'établissement répond à la demande de prise en charge.

Trois questions à Jean-Paul Bonhomme,

Président de la commission de l'action sociale et de la solidarité



« COULEURS LOZÈRE

Quelle est l'implication du Département en faveur de nos aînés ?

Le secteur social, qui recouvre les domaines de l'enfance, du handicap et des personnes âgées, arrive en tête de nos dépenses de fonctionnement avec plus de 33 millions d'euros.

Le soutien aux maisons de retraite occupe une place importante aux côtés des dispositifs de maintien à domicile. Le Conseil général apporte également son appui aux associations qui œuvrent en faveur des personnes âgées. Il est à l'origine de l'« Alma 48 » ou « Allô maltraitance ». Il apporte son concours au Comité départemental des retraités et personnes âgées, le CODERPA. Il s'agit d'une instance consultative associée à la mise en place du schéma départemental en faveur des personnes âgées et responsable de la coordination de la Semaine bleue.

« COULEURS LOZÈRE

Que pensez-vous de la réforme à venir sur la dépendance lancée par le gouvernement ?

L'enjeu est de taille car la dépendance coûte cher avec des besoins grandissants. Le Conseil général souhaiterait qu'elle soit prise en charge sur le risque maladie. Il s'agit bien d'un problème médical dont la compétence relève de l'État.

« COULEURS LOZÈRE

Y a-t-il besoin d'adapter les systèmes de prise en charge en Lozère ?

Un des axes de réflexion du schéma départemental vise à élaborer de nouvelles formes de prise en charge. Face aux problématiques d'isolement, des structures intermédiaires entre le domicile et l'établissement médicalisé répondraient aux besoins de personnes encore valides mais qui ne veulent plus vivre seules. L'habitat regroupé à proximité des bourgs centres ou l'accueil de jour peuvent être des pistes. Le maintien d'établissement de qualité passe également par la mutualisation des postes.